

Uzès, le 30 janvier 2023

La Principale adjointe  
aux  
Parents d'élève de 3<sup>ème</sup>

## DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous une présentation de la **PROCÉDURE DE SAISIE EN LIGNE** de la **DEMANDE D'ORIENTATION 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE** qui vient remplacer la procédure papier.

### 1. UN SERVICE PROPOSÉ AUX FAMILLES

Le **Téléservice ORIENTATION** permet aux parents :

- en **FÉVRIER**, de demander une ou plusieurs voies d'orientation pour la poursuite de la scolarité de leur enfant : **2<sup>nde</sup> générale et technologique / 2<sup>nde</sup> professionnelle / 1<sup>ère</sup> année de CAP** ;
- en **MARS**, à l'issue des **Conseils de classe du 2<sup>nd</sup> trimestre**, de **consulter** et **accuser réception** pour les intentions provisoires ;
- en **JUIN**, à l'issue des **Conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre**, de consulter la **décision d'orientation** prise par le Chef d'établissement et de faire part de leur **accord** ou **désaccord** pour les choix définitifs ;

### 2. DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

- Vous vous munissez de vos **identifiants EDUCONNECT PARENTS**, qui vous servent déjà à vous connecter à l'ENT : <https://lou-redounet.mon-ent-occitanie.fr/> ou <https://educconnect.education.gouv.fr/>
- Vous cliquez sur : **MON ENT OCCITANIE / SE CONNECTER / ÉLÈVE ou PARENT / REPRÉSENTANT LÉGAL / IDENTIFIANT** et **MOT DE PASSE / e-services / TÉLÉSERVICES FAMILLE / ORIENTATION**.
- Vous validez la charte lors de la 1<sup>ère</sup> connexion : faire défiler le texte et cliquer en bas sur **J'AI LU / VALIDER**.
- L'utilisation est possible depuis n'importe quel outil (ordinateur, tablette ou smartphone) connecté à Internet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, durant la période définie par le Collège :
  - du **lundi 30 janvier** au **dimanche 19 février 2023** pour la première phase
  - du **mardi 9** au **vendredi 17 mai 2023** pour la phase définitive.
- Après saisie, un courriel de confirmation récapitule les demandes d'orientation exprimées : vous pouvez les modifier jusqu'au **lundi 20 février** pour la première phase / jusqu'au **lundi 22 mai** pour la phase définitive.
- Un courriel de confirmation récapitule les demandes d'orientation exprimées, à destination des 2 Représentants légaux.
- En cas de problème, vous contacterez le **SECRETARIAT** du Collège au **04 66 22 54 88**.

### **ATTENTION**

C'est le premier des deux Représentants légaux de l'élève qui se connecte qui prend la main : l'autre ne pourra effectuer ni saisie, ni modification.

### 3. LES SUPPORTS D'ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES PARENTS

Deux documents sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette procédure :

- Le **diaporama** joint qui détaille la procédure pas à pas.
- Le **récapitulatif** avec les dates de connexion

Vous souhaitant une bonne saisie,

Julie SANGLIER  
Principale-Adjointe